

## CONSEIL DE QUARTIER GARE

Compte Rendu du Collège Habitants- Réunion du 7 Décembre 2011 MAISON DES ASSOCIATIONS BEAUSOLEIL

#### Présents:

Collège Habitants

M. DZIALOSZYNSKI
Mme FESSU
Mme. MARECHAL
M. PETITDIDIER
M. ROUSSAUX

Collège Elus

Mme BANNIER
M. PERIDON
Mme RACKELBOOM

Administration

M. BEZARD Mlle CHEYSSOU

Excusés

Mme REMY
M. SEDARD
M. VRIGNAUD

Absents:

M. BEN HAISSA

Rédacteur: M. PETITDIDIER

Début de séance 19h30, Fin de séance 20h30.

# 1 – Retour sur les sanctions prises à l'égard des deux commerçants du marché :

Explications de M. Samuel Dzialoszynski, représentant du collège commerçants et fromager du marché.

Un parking a été mis à disposition des commerçants par la Mairie, avec remise en main propre de l'Arrêté municipal relatif à son fonctionnement et au stationnement.

Les deux commerçants qui ont fait l'objet d'une exclusion temporaire n'ont pas tenu compte de cet arrêté et se sont vus appliquer une suspension de vente un samedi matin.

Depuis, tout est rentré dans l'ordre.

A titre d'information supplémentaire sur la reconstruction du marché, un accord est enfin intervenu avec la Poste pour la cession du terrain et des murs de l'Annexe. Sa nouvelle implantation serait prévue Place de l'An 2000.

### 2 — Dégradations de la chaussée Avenue de la Forêt :

Entretien régulier, mais pas de rénovation totale, pas même le début du rond-point de la Gare à l'avenue Molière. Travaux à remettre à l'ordre du jour en 2012.

### 3 – Attroupements à proximité de la Borne Blanche :

Manque d'information, date, jour, heure et immatriculation des véhicules concernés, si voitures pour un déplacement de la Police Municipale ou Nationale.

Un rendez-vous est prévu pour fin janvier 2012, avec le nouveau commissaire pour discuter de tous ces points et d'autres.

Toujours des dépôts sauvages de déchets surtout végétaux, à côté des récupérateurs de verre et vêtements, prévenir le C.T.M.

### 4 – Campagne de lutte contre les déjections canines :

L'Arrêté municipal sera mis en application en février 2012, avec une amende de 35 € par infraction et interpellation. Le passage d'un animateur est prévu dans la commune pour sensibiliser la population.

#### Informations et questions diverses :

Une rencontre est prévue avec le SIVOM, dans leurs locaux, le jeudi 15 décembre 2011, à 14h30, maximum deux personnes par Conseil de quartier. Prévoir des questions et remarques, ou suggestions quant à son bon fonctionnement.

Le trottoir de l'avenue de la Gare, côté SNCF, est en état dangereux, à quand sa rénovation et par qui.

Malgré un récurage des égouts dans l'impasse des Bergeries, les remontées d'odeur continuent chez les particuliers, problème récurrent depuis des années.

Mme FOURGEUX Vice-Présidente

M. VRIGNAUD
Le Co-Vice Président

PO